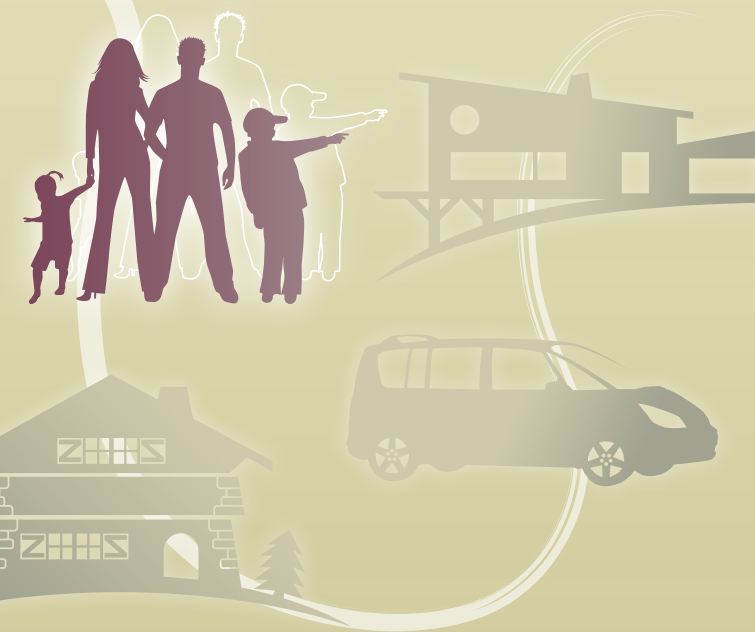


Consacrez-vous à vos projets,
vos proches sont protégés

Assurances
BS

Protection Proches

ASSURANCE TEMPORAIRE DÉCÈS



Banque de Savoie

www.banque-de-savoie.com

Protection Proches

Pour vous aider à faire face aux conséquences liées à une invalidité absolue et définitive ou à un décès, Protection Proches vous permet de verser un capital aux personnes qui vous sont chères. De quoi envisager l'avenir plus sereinement.

Vous **déterminez**
le capital garanti

Selon vos besoins estimés, vous choisissez un capital entre 15 000 € et 149 000 €. En cas d'invalidité absolue et définitive ou de décès suite à un accident ou à une maladie, vous-même ou vos proches percevrez ce capital.

Pour déterminer le montant de ce capital, rapprochez-vous de votre conseiller Banque de Savoie.



Avec Protection Proches, votre famille dispose de **solides garanties d'assistance** : aide psychologique, accompagnement dans la réalisation des démarches administratives, conseils juridiques...

Une réduction de 10 % si votre conjoint adhère à Protection Proches.

Adhérez en même temps et vos deux contrats
bénéficient de 10 % de réduction par an !

Si votre conjoint adhère ultérieurement,
seul son contrat bénéficiera
de la réduction annuelle de 10 %.

Vous bénéficiez d'une protection renforcée* :

- grâce au doublement de votre capital en cas de décès par accident,
- ou, grâce au triplement de votre capital en cas de décès suite à un accident de la circulation.

Vous avez toute liberté de modifier votre adhésion

Vos besoins en matière de protection peuvent
évoluer aussi bien que votre situation familiale.

Quand vous le voulez, vous pouvez* :

- modifier le montant du capital garanti,
- changer ou ajouter un ou plusieurs bénéficiaires.

Vous bénéficiez d'une fiscalité avantageuse

Le capital qui sera versé à vos proches est
totalement exonéré de droits de succession**.

Il n'est soumis ni à l'impôt ni aux prélèvements
sociaux.

* conformément aux conditions générales valant notice d'information

** sous conditions (articles 757 b et 990 i du Code Général des Impôts)

Pour quelques euros par mois,

vous pouvez être plus serein face aux événements de la vie.

Le montant de la cotisation varie en fonction de votre âge et du capital que vous souhaitez verser à vos proches.

“ Nous venons de nous marier et d’emménager dans notre nouveau chez-nous. Cependant, nous n’avons pas encore d’épargne. En cas de “pépin”, je préfère prendre les devants. S’il m’arrivait quelque chose, j’aimerais laisser à Benoît un capital de 30 000 € pour couvrir les frais courants... Protection Proches (accident/maladie), **c’est 4,53 € par mois, alors pourquoi se priver de cette tranquillité d’esprit ?** ”

N., 32 ans, Chambéry



Protégez vos proches en toutes circonstances !



La vie est remplie d'événements... souvent heureux, parfois malheureux. Une maladie ou un accident peut entraîner une invalidité absolue et définitive ou plus grave encore. Au-delà du chagrin causé, un tel événement est lourd de conséquences pour toute la famille. Comment vos proches feraient-ils face :

- à la chute brutale des revenus principaux,
- aux frais d'obsèques et de succession,
- aux charges mensuelles ou aux impôts en cours,
- aux frais d'études ?

La Banque de Savoie vous aide à surmonter ces éventuelles difficultés financières.

C'est pourquoi elle met à votre disposition un contrat spécifique : **Protection Proches** qui vous permettra de protéger votre famille en cas de coup dur.

Protection Proches

- Le versement d'un capital garanti,
- Des services d'assistance pour votre famille,
- Un fonctionnement souple,
- Mais surtout, une totale tranquillité d'esprit.

**Anticipation de projets,
préparation de la retraite,
protection de la famille
et des biens, ...
Proche de vous,
la Banque de Savoie
vous apporte,
en plus de ses produits
et services bancaires
et financiers,
des solutions d'assurance
et de prévoyance
adaptées à votre situation.**



Banque de Savoie

6 BOULEVARD DU THÉÂTRE
BP 30109 | 73001 CHAMBÉRY CEDEX

tél 04 79 33 93 10

www.banque-de-savoie.com

Protection Proches est un contrat de :

ASSURANCES BANQUE POPULAIRE VIE - Société anonyme au capital social de 399 407 626 € - 399 430 693 RCS Paris

Entrprise régie par le Code des assurances - 30, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris

FIDÉLIA ASSURANCE - Société anonyme au capital social de 16 212 800 € entièrement libéré - 377 768 601 RCS Nanterre - 27, quai Carnot - 92210 Saint-Cloud Cedex

Réf. PUB 2010 - mars 2010 - Ce document n'a pas valeur contractuelle

Société Anonyme au capital de 6 852 528 euros - SIREN 745 520 411 RCS Chambéry.

Banque et Société de Courtage d'Assurances immatriculée auprès de l'ORIAS sous le N°07.019.393.

Garantie financière et Assurance de responsabilité civile professionnelle conformes
aux articles L.512-6 et L.512-7 du Code des Assurances